



# JOURNAL COMMUNAL d'information

## ÉDITION SPÉCIALE ENSEIGNEMENT



Juin 2025 - n° 287

CHAPELLE . PIETON . GODARVILLE





# Billet du bourgmestre

Dans notre commune, l'enseignement communal demeure depuis toujours, une priorité. Avec ses sept implantations sur l'ensemble du territoire, l'enseignement communal incarne la qualité, l'égalité des chances et l'épanouissement pour chaque enfant.

L'enseignement communal chapellois est le fruit d'un engagement collectif fort. Il reflète aussi les valeurs d'excellence, d'inclusion et de proximité qui nous sont chères.

Ce projet repose avant tout sur le professionnalisme des directions, du corps enseignant et de toute la communauté éducative. Leur investissement quotidien, leur rigueur et leur passion pour l'éducation permettent à nos élèves de grandir dans un cadre d'apprentissage bienveillant et structurant. Il est évident que la force de notre enseignement réside dans la mobilisation de toutes ses composantes.

Il est essentiel de souligner l'engagement des familles. Leur implication active et leur dialogue constant contribuent largement à la dynamique positive qui caractérise l'ambiance de nos écoles.

À cette offre éducative de qualité s'ajoute un accueil extra-scolaire riche et des stages offrant à la fois des moments de détente, de découverte et de socialisation. La diversité des activités proposées répond aux besoins des enfants et des familles. Elles sont encadrées par des professionnels compétents qui favorisent le développement personnel des élèves tout en permettant aux parents de mieux concilier leur vie professionnelle et familiale.

Pour conclure et en ce moment important de l'année scolaire, je tiens à adresser à tous les élèves de notre belle commune, mes encouragements les plus forts. Que cette période soit synonyme de réussite et d'épanouissement.

À tous les étudiants, je souhaite que vos efforts soient couronnés de réussite et que vos projets prennent forme avec confiance et détermination.

Aux directions, à tous les enseignants et à l'ensemble du personnel encadrant, merci pour votre implication au service de nos enfants.

D'ores et déjà, bonnes vacances à toutes et tous !

*Pour le Conseil communal,  
Mourad SAHLI  
Bourgmestre*



# ENSEIGNEMENT

## École communale de Godarville



L'école de Godarville est une petite école conviviale, familiale et accueillante, située au coeur du village.

Nos élèves ont la chance de pouvoir évoluer au sein d'un établissement **moderne et lumineux** où il fait bon vivre.

L'équipe éducative, en collaboration avec l'extrascolaire, s'efforce de rendre les espaces au sein de notre établissement les plus agréables et ludiques possibles, tant au niveau des espaces intérieurs qu'extérieurs.

L'aspect humain est l'une de nos priorités.



Nous nous investissons et mettons tout en oeuvre au quotidien afin de permettre à nos élèves d'évoluer dans un climat serein.

La direction et l'ensemble de l'équipe ont mis en place un projet pédagogique qui, chaque année, change en fonction d'un thème défini en concertation au début de l'année scolaire et mis en lien avec la matière vue tout au long de l'année.

Forte d'une **équipe dynamique**, notre école de Godarville organise de nombreuses activités scolaires et extrascolaires tout au long de l'année, toujours basées sur un thème défini. Cette année, il s'agit des **arts** au sens général du terme.

*"L'ensemble de l'équipe éducative s'accorde sur le fait que **chaque élève** tient une place importante au sein de notre établissement et mérite toute notre attention."*

## ÉCOLE DE GODARVILLE

Place Albert 1er, 38

Tél. : 064/44.20.60 - GSM : 0478/68.00.54  
[direction.godarville@7160.be](mailto:direction.godarville@7160.be)



# ENSEIGNEMENT



## École communale de Godarville

L'ensemble de l'équipe éducative a mis sur pied un autre projet pédagogique qui lui tient à cœur et qui est reconduit chaque année : les "maisons"

À l'instar des quatres grandes maisons de Poudlard, l'équipe pédagogique de Godarville a inauguré ses 6 maisons, dont les objectifs sont de renforcer **le sentiment d'appartenance**, de **promouvoir la confiance en soi**, l'intégrité et la fierté de nos élèves d'appartenir à un groupe.



Des activités de collaboration, d'entraide et découverte sont ainsi organisées tout au long de l'année, mais également des activités de compétition entre les maisons afin de donner l'envie aux élèves de se dépasser et d'investir.

Chaque maison porte le nom d'un lieu-dit ou d'un hameau godarvillois et est représentées par un personnage spécifique. Les élèves sont répartis au sein de leurs maisons lors d'une cérémonie en début d'année scolaire afin d'introniser les nouveaux élèves.

## ÉCOLE PASTUR

### Rue Pastur, 38

**Tél. : 064/45.95.06 - GSM : 0478/68.00.54**  
**direction.pastur@7160.be**



## École communale Pastur

Notre école se situe au coeur du village de Chapelle-lez-Herlaimont et est facilement accessible via les transports publics.

Il s'agit d'une école **familiale**, de petite taille et aménagée afin d'offrir un cadre **accueillant, lumineux, moderne et adapté aux besoins** des enfants.

Un accueil extrascolaire est organisé tous les jours via le service AES (atl@7160.be), y compris le mercredi de 6h30 à 18h30, et lors des journées de conférences pédagogiques.

Nous avons décidé de faire appel à un service traiteur afin que les repas soient de qualité et privilient les circuits courts et nos producteurs locaux.

*"Nous sommes convaincus qu'une **nourriture équilibrée est primordiale** pour le développement de l'enfant. Les menus sont par ailleurs élaborés avec des diététiciens diplômés."*

# ENSEIGNEMENT



## École communale Pastur

Dès la maternelle, les élèves bénéficient d'**activités d'éveil aux langues**. À partir de la 3e année primaire, ils ont l'occasion de suivre deux périodes hebdomadaires de néerlandais en seconde langue.

De plus, notre école est **équipée en outils numériques** (Tableau Blanc Interactif, ou TBI, Chromebook,...) que nous utilisons avec parcimonie comme outils d'apprentissage

La rentrée scolaire étant prévue le lundi 25 août 2025, les inscriptions se dérouleront aux dates suivantes : du 7 au 11 juillet et du 18 au 22 août 2025.

### Horaires :

8h15 : accueil  
8h30 à 10h10 : cours  
10h10 à 10h25 : récréation  
10h25 à 12h05 : cours  
12h05 à 13h30 : temps de midi  
13h30 à 14h20 : cours  
14h20 à 14h30 : récréation  
14h30 à 15h20 : cours



**Inscriptions** : les directions des écoles communales sont joignables par téléphone du 18 au 22 août pour des prises de rendez-vous.

**Permanences** : les **19, 20, 21 et 22 août 2025**.

- Les **19, 20, 21 et 22 août** de 9h à 12 et de 13h30 à 15h30.
- **Le 20 août**, de 9h à 12h.

Lors de toute inscription, il vous sera demandé une **composition de ménage datant de moins de 6 mois** et, si votre enfant vient d'un autre établissement, **une copie de son bulletin**.

Pensez à vous munir du document de changement d'école.

**Les enfants nés en mars peuvent être inscrits à l'accueil dès la rentrée scolaire !**

# ENSEIGNEMENT



## École communale Lamarche

Notre école se veut familiale et accueillante. Entourée d'espaces verts, elle offre aux enfants la possibilité de profiter d'un jardin et de deux cours de récréation spacieuses qui permettent de séparer les "grands" et les "petits".

Les classes sont lumineuses et colorées, les élèves pouvant ainsi évoluer dans un environnement agréable et visuellement ouvert sur l'extérieur.

*"Notre école met le **bien-être** des **enfants** au centre de ses préoccupations et la qualité des apprentissages."*

Les classes sont lumineuses et colorées, les élèves pouvant ainsi évoluer dans un environnement agréable et visuellement ouvert sur l'extérieur.

Notre école met un point d'honneur à mettre en œuvre un ensemble de pratiques pédagogiques qui **permettent à chaque élève de se sentir valorisé, confiant et en sécurité de sorte qu'il puisse réaliser son plein potentiel.**

Nous travaillons avec le Pôle territorial du Centre qui favorise l'inclusion des élèves à besoins spécifiques sans l'enseignement ordinaire.



## ÉCOLE LAMARCHE

**Avenue Lamarche, 34 bis**

**Tél. : 064/44.57.08 - GSM : 0478/68.00.52**  
**[direction.lamarche@7160.be](mailto:direction.lamarche@7160.be)**



Les **priorités** de notre école sont les suivantes

- ✓ La **sécurité** et le **bien-être** des enfants qui nous sont confiés.
- ✓ La **lutte contre le décrochage** scolaire.
- ✓ L'**inclusion** des enfants à besoins spécifiques.
- ✓ La **réussite** de tous nos élèves.
- ✓ L'éducation aux **valeurs** démocratiques.

# ENSEIGNEMENT



## École communale Lamarche

L'enseignement inclusif signifie que tous les élèves apprennent ensemble dans le même environnement scolaire. Cela concerne les élèves en situation de handicap ou non, ainsi que les primo-arrivants qui ne parlent pas la langue ou les élèves issus de familles qui éprouvent des difficultés.

Toutes nos classes sont équipées de Tableaux Blancs Interactifs (TBI) qui permettent une interaction directe des élèves dans les activités proposées.

Les élèves de 5e et 6e années sont équipés de Chromebook et d'une adresse mail qu'il leur permet des échanges permanents avec les titulaires, et ce, même depuis leur domicile.

Les enfants sont familiarisés avec les supports de communication actuels. Par ailleurs, ils sont sensibilisés aux dangers potentiels d'internet et initiés au bon usage des réseaux sociaux.

Notre priorité est l'éveil de l'esprit critique des élèves et la prise de conscience de leur responsabilité lors de l'emploi de l'outil informatique.

## École communale de Piéton

### ÉCOLE DE PIÉTON

#### Rue de la Résistance, 8A

Tél. : 071/52.95.30 - GSM : 0478/68.00.53  
direction.pieton@7160.be



L'école de Piéton se veut familiale et à taille humaine et est répartie sur deux implantations

- Une implantation maternelle à la rue de l'Avenir ;
- Une implantation maternelle et primaire aux rues de la Résistance et Duhoux

Les élèves ont également à leur disposition des outils numériques pour les aider dans leurs apprentissages : TBI, ordinateur, Chromebook,...

Autant d'outils qui permettent de familiariser les élèves à l'utilisation du monde digital.

Les enfants utilisent notamment ces outils dans le cadre des projets d'immersion, afin de faciliter et de rendre plus concret l'apprentissage de la langue.

Diverses animations leur sont proposées pour les sensibiliser aux méthodes de recherche, au cyberharcèlement, à l'éveil au codage et à la robotique,etc.

# ENSEIGNEMENT



## École communale de Piéton

Le projet immersion vise à assurer la maîtrise des compétences en assurant une partie des cours et activités pédagogiques dans une langue moderne autre que le français.

*“Dès la maternelle, les élèves sont éveillés à la **pratique des langues modernes** et, dans la continuité, **l’immersion en anglais** débute dès la 3e maternelle.”*



Ce projet met en contact l'enfant avec l'anglais la moitié du temps scolaire et l'apprentissage se déroule donc implicitement.

De la 3e maternelle à la 4e primaire, la moitié des cours, principalement les mathématiques et l'éveil, se donnent en anglais, l'autre moitié restant en français.

Mais l'apprentissage en immersion passe aussi par des **activités plus ludiques** qui mettent les enfants au contact de chansons, d'albums, de vidéos permettant qu'ils **développent leur vocabulaire anglais**.

Dès la 5e primaire, les élèves passent à 8 périodes d'immersion par semaine afin de les préparer au CEB qui, lui, est entièrement en français.



La créativité et l'imagination sont mises au service des apprentissage via des projets artistiques, des **expositions** et tout autre moyen permettant de mettre à profit l'imagination débordante de nos élèves.



Chaque enfant est unique, et c'est pourquoi l'école offre un matériel diversifié afin de répondre aux besoins de chacun : aménagements raisonnables, différenciation et remédiation

# ENSEIGNEMENT



## École communale du Centre

Notre école fondamentale mixte est un établissement dynamique qui place le **bien-être** et la **réussite** de chaque élève au cœur de ses priorités, sur chacune de ses deux implantations.

Notre première implantation propose une classe de 1<sup>ère</sup> maternelle indépendante **avec un jardin privé**, ainsi qu'une classe de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> maternelle.

Deux cours de récréation séparées, une étant partiellement couverte, permettent aux enfants de jouer **en toute sécurité** dans un environnement confortable.



La seconde implantation accueille plusieurs classes de la 2<sup>e</sup> maternelle à la 2<sup>e</sup> primaire et propose une cour de récréation équipée de jeux extérieurs, mais aussi d'un **jardin avec potager** pour favoriser l'apprentissage de nos élèves **par la nature et la découverte**.

Le bâtiment principal offre un **espace spacieux et lumineux** pour six classes (de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>e</sup> primaire), mais aussi les **locaux administratifs** de l'établissement, la **salle des professeurs** et un **local de logopédie**.

Un bâtiment indépendant accueille deux classes supplémentaires.

*“Notre école est un lieu où l'éducation rime avec **respect, créativité et solidarité** afin de préparer au mieux nos jeunes **citoyens de demain.**”*

## ÉCOLE DU CENTRE

### Rue des Écoles, 4

Tél. : 064/44.50.91 - GSM : 0478/68.00.55  
[direction.centre@7160.be](mailto:direction.centre@7160.be)



# ENSEIGNEMENT



## École communale du Centre

Notre équipe éducative, à l'écoute, empathique et bienveillante s'engage chaque jour à accompagner chaque élève dans ses apprentissages et son développement personnel.

Nous croyons fermement que l'échange, la confiance et la proximité avec les familles sont des aspects essentiels pour offrir un environnement scolaire, éducatif et pédagogique où chaque enfant peut s'épanouir pleinement.



## ATL - CCV

L'accueil temps-libre (ATL) est un dispositif communal destiné à organiser, soutenir et valoriser l'offre d'activités pour les enfants de 2.5 à 12 ans hors du temps scolaire (avant/après l'école, mercredi après-midi et vacances scolaires)

Objectif de l'ATL : garantir aux enfants un accès à des activités éducatives, culturelles, sportives et récréatives de qualité

*“La commune est fière de pouvoir compter sur la diversité des acteurs de la jeunesse, culturels et associatifs, qui oeuvrent au quotidien pour proposer des activités extrascolaires de qualité, favorisant l'épanouissement, la créativité et la socialisation des enfants et jeunes.”*

Qu'il s'agisse de stages, ateliers, animations sportives ou initiations culturelles, ceux-ci contribuent à enrichir le quotidien de nos jeunes et à renforcer le lien social dans notre commune.

**Concrètement, la coordinatrice ATL est chargée de :**

- ➡ Coordonner les acteurs locaux pour proposer une offre diversifiée et accessible à tous ;
- ➡ Soutenir les structures locales dans l'organisation d'activités adaptées aux besoins des enfants ;
- ➡ Favoriser l'épanouissement des enfants en leur permettant de découvrir, d'apprendre et s'amuser dans un cadre sécurisé



## Accueil extrascolaire

La commune de Chapelle-lez-Herlaimont a pour mission d'organiser un **service d'accueil extrascolaire** pour les enfants âgés de 2.5 à 12 ans **avant, après l'école et le mercredi après-midi**. Celui-ci vise à offrir un accueil de qualité avec des activités culturelles variées.

L'accueil extrascolaire permet aux parents de confier leurs enfants à **des professionnels** au sein d'une structure de qualité en proposant un accueil répondant au **Code de Qualité** régi par l'ONE.

Le mercredi après-midi, un **accueil extrascolaire** est proposé, mettant l'accent sur des activités **variées et adaptées** au rythme des enfants.

Parmi celles-ci, on retrouve la musique, la lecture, la cuisine, la découverte de la nature, l'équitation, la danse, le sport, la psychomotricité, la piscine et les arts plastiques.

Ces activités visent à **encourager l'autonomie** dès le plus jeune âge.

### Quand ?

**Accueil du matin** : dès 6h30 jusque 8h15, de 6h30 à 7h00 sous réservation

**Accueil du soir** : Dès 15h30 jusque 18h30, sous réservation à partir de 17h30

**Mercredi après-midi** : de 12h05 à 18h30

**Conférences pédagogiques** : Dès 6h30 jusque 18h30. Sous réservation pour la période 6h30-7h00 et à partir de 17h30.

### Quand ?

**De 8h à 16h** - Garderie à partir de 7h30 jusque 17h30

Le CCV accueille des enfants de 2.5 à 12 ans durant 2 semaines pendant les congés de printemps et d'automne, et 4 semaines en juillet.

### Où ?

**Ecole de l'Avenue François Lamarche** - 7160 Chapelle-lez-Herlaimont

## Centre communal de vacances

Le Centre Communal de Vacances (CCV) de Chapelle-lez-Herlaimont, reconnu et agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, propose des activités basées sur des thèmes hebdomadaires se clôturant chaque semaine par un grand jeu rassemblant l'ensemble des groupes.

Durant leur séjour, les enfants, en fonction de leur âge, pourront goûter aux joies d'activités aussi nombreuses que variées telles que le sport, la psychomotricité, l'expression corporelle, la natation, le bricolage, des excursions diverses, etc.



Vous souhaitez contacter l'accueil temps libre ou le centre communal de vacances ?

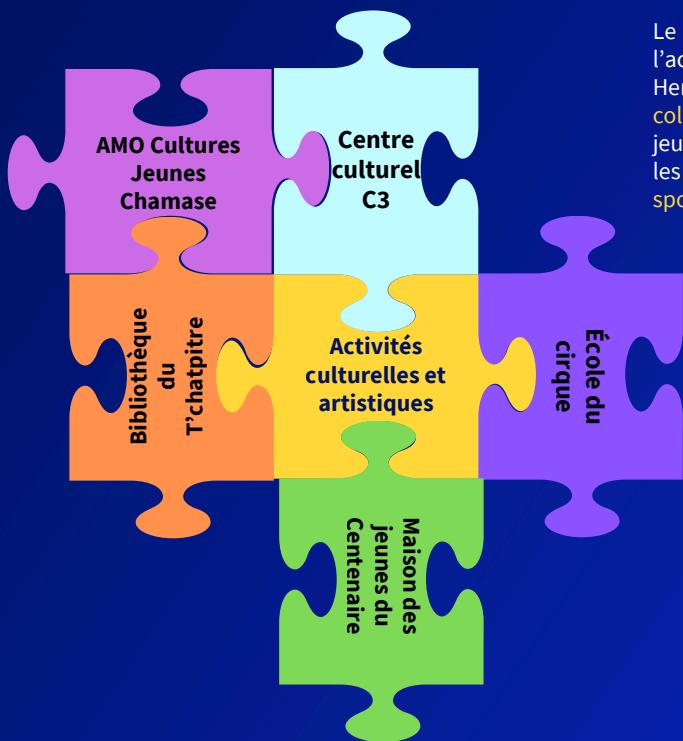
Pour tout renseignement quant à l'ATL ou le CCV, vous pouvez contacter le **service Enfance et Jeunesse** et sa responsable.

Par mail via [atl@7160.be](mailto:atl@7160.be) ou [ccv@7160.be](mailto:ccv@7160.be)

Par téléphone au **064/44.67.81** ou **0471/44.29.55**



## Activités culturelles et artistiques



Le centre communal de vacances et l'accueil temps libre de Chapelle-lez-Herlaimont s'appuient sur des collaborations pour proposer aux jeunes des activités diversifiées dans les domaines **culturels, artistiques et sportifs**



## 14 juin 2025

**Brocante de Godarville - de 8h à 18h**

Place Albert 1er

**Fancy Fair - École communale de Piéton**

Hall Omnisports de Piéton

**Fancy Fair - École communale de la rue Pastur - dès 11h**

Rue Pastur, 38 à Chapelle-lez-Herlaimont

**Soirée court-métrage belge - dès 20h**

Centre culturel C3 - Place de l'Hôtel de Ville, 17

## 21 juin 2025

**“À l’italienne” de Fabio Allibrio - dès 20h**

Centre culturel C3 - Place de l'Hôtel de Ville, 17

## 28 juin 2025

**Fancy Fair - École communale du Centre - dès 9h**

Rue des écoles, 4 à Chapelle-lez-Herlaimont

## 29 juin 2025

**Fancy Fair - École communale Lamarche - dès 10h**

Avenue F. Lamarche, 34 bis à Chapelle-lez-Herlaimont

**13e Brocante du Bois des Maîtres - de 7h à 18h**

Rue de Manage à Chapelle-lez-Herlaimont - Rond-point des Tchats

**Infos et réservations : 0495/99.32.24 (après 18h)**

## 28 et 29 juin 2025

**Fêtes de la Saint Jean à Piéton - dès 19h le 28/06 et à partir de 10h le 29/06.**

# AGENDA

## Du 07 juillet au 31 juillet 2025

### Centre communal de vacances

Inscriptions ouvertes !

Plus d'infos sur la page Facebook "CCV Chapelle" ou dans la rubrique Enfance et Jeunesse du site internet communal

## 02 août 2025

### Ciné-concert mangas - dès 20h

Centre culturel C3 - Place de l'Hôtel de Ville, 17

## Du 04 au 08 août 2025

### Stage photographie

Centre culturel C3

**Infos et inscription** via [www.centreculturelchapelle.com](http://www.centreculturelchapelle.com)

## Du 11 au 14 août 2025

### Stage de musique

Centre culturel C3 - Avec les Jeunesses musicales

**Infos et inscription** via [www.centreculturelchapelle.com](http://www.centreculturelchapelle.com)

## Du 11 au 18 août 2025

### Voyage à Chevetogne pour les jeunes de 12 à 15 ans

Maison des Jeunes de Chapelle

150€ - Infos et réservations via [direction.mjc@7160.be](mailto:direction.mjc@7160.be) ou 064/45.89.61

## Du 11 au 22 août 2025

### Stages sportifs d'été

ASBL Sport et Délassement

**Infos et inscription** au 064/44.37.56 ou par mail à [info.sport@7160.be](mailto:info.sport@7160.be)

## 07 septembre 2025

### Journée Sportes Ouvertes

Complexe sportif de Chapelle-lez-Herlaimont  
Esplanade des Droits de l'Enfant

## 12 et 13 septembre 2025

### Place en scène - 9e édition

Place de l'Hôtel de Ville - Chapelle-lez-Herlaimont

*Bonnes vacances*

*à*

*toutes et tous !*